

# LE SNES-FSU : POUR VOUS INFORMER ET DÉFENDRE VOS DROITS



Téléphone : 01.41.24.80.56  
s3ver@snes.edu  
versailles.snes.edu

**Adresse** : Section académique du SNES-FSU Versailles  
3, rue Guy de Gouyon du Verger 94 112 Arcueil cedex  
RER B Arcueil-Cachan (plan d'accès sur notre site)

## Les permanences téléphoniques à la section académique :

tous les jours de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30

## Vous trouverez également sur nos sites

www.snes.edu et versailles.snes.edu  
de nombreuses informations utiles  
pour faire valoir vos droits.



## Réunion d'information spéciale TZR

**mercredi 27 juin de 14h30 à 17h30**

à la section académique du SNES-FSU à Arcueil.  
RER B Arcueil-Cachan (plan d'accès sur notre site)

Cette réunion est ouverte à tous, syndiqués et non-syndiqués.

## **LE SNES-FSU, UN OUTIL INDISPENSABLE pour défendre la Profession et le Service Public d'Éducation !**

Pour le Service Public d'Éducation, le SNES-FSU demande des moyens permettant la réussite des élèves, la formation de citoyens et une réelle offre de formation pour tous. Une autre politique plus ambitieuse est possible pour le Second Degré Public !

Le SNES-FSU défend la revalorisation des salaires et l'amélioration des conditions de travail. Il revendique une vraie politique de pré-recrutements et des carrières revalorisées, par exemple à travers l'accès de tous à la hors-classe.

Forts de la confiance accordée par la majorité des collègues lors des élections professionnelles, les commissaires paritaires du SNES-FSU, défendent tous les personnels, avec le souci constant de l'équité et de la transparence.

Le paritarisme est un outil indispensable de vérification et de défense de nos droits, au service de l'intérêt général. Face au projet gouvernemental de suppression du paritarisme, exprimez votre attachement au principe du contrôle paritaire en votant massivement pour le SNES-FSU lors des prochaines élections professionnelles de décembre 2018 !

Le SNES-FSU est l'outil et la propriété de ceux qui le constituent et le font vivre. A chaque niveau, de la section d'établissement (S1) au niveau national (S4), les décisions sont prises le plus démocratiquement possible et en essayant de rassembler largement la profession, sous des mots d'ordre clairs.

Tous nos militants sont des enseignants en charge de classes, partageant le même quotidien que l'ensemble de la profession. Cette activité n'est possible que grâce aux moyens financiers que seuls les syndiqués du SNES-FSU lui apportent :

**ADHÉREZ, RÉADHÉREZ POUR RENFORCER LE SNES-FSU !**